

La *Commission des titres d'ingénieur* renouvelle une partie de ses membres au 1^{er} juillet tous les deux ans. La nouvelle Commission constituée pour la période de 2022 à 2024 a pu se réunir pour la première fois en séance plénière le 12 juillet 2022.

Le renouvellement partiel des membres coïncide avec la fin de mandat de l'équipe présidence de la période précédente et la nécessaire élection d'un/e président/e et de deux vice-présidents/es pour un mandat de deux ans.

L'équipe présidence sortante composée de Elisabeth CRÉPON, présidente, Jean-Louis ALLARD, vice-président et Fabrice Losson, vice-président, a fait acte de candidature commun pour un renouvellement du mandat de leur équipe.

En séance plénière du 12 juillet 2022, les membres de la CTI ont réélu l'équipe présidence sortante de la CTI à l'unanimité pour un nouveau mandat de deux ans.

Sont donc élus jusqu'au 30 juin 2024 :

- **Elisabeth CRÉPON***, membre du collège académique, **présidente**
- **Jean-Louis ALLARD****, membre du collège académique, **vice-président**
- **Fabrice LOSSON*****, membre du collège socioéconomique, **vice-président**

L'équipe présidence de la CTI fraîchement réélue a rappelé son profond attachement au rôle essentiel que joue la CTI dans la reconnaissance des formations d'ingénieurs en France et à l'international. La CTI, dont la reconnaissance internationale est notamment attestée par une triple labellisation européenne, est indissociable du développement et de la performance des écoles d'ingénieurs françaises et donc de l'enseignement supérieur français.

Les deux années de leur mandat précédent ont été particulièrement denses et productives. Pour ne citer que quelques exemples retenons : la gestion des conséquences de la crise sanitaire sur l'organisation des audits en France et à l'international, l'introduction du distanciel dans le fonctionnement de la CTI, la refonte en profondeur du référentiel R&O avec un renforcement de la place des responsabilités sociétales et environnementales dans la formation des futurs ingénieurs, l'organisation du colloque 2022 sur le thème «Former des ingénieurs dans un monde en transitions», la mise en œuvre des procédures d'évaluation des bachelors, la mise en place d'une mission de conseil externe sur l'organisation de la CTI ainsi que sur son système d'information, la construction d'un cadre de coopération avec le Hcéres, le développement des relations avec la CEFDG, la représentation au niveau européen et à l'international de la CTI...

L'ambition de leur nouveau mandat est de poursuivre la réalisation de ces actions dont certaines viennent d'être initiées récemment, comme le recours à une mission de conseil externe afin d'augmenter l'efficacité collective de la CTI et de doter celle-ci d'un nouveau système d'information. Ils entendent poursuivre les échanges fructueux avec toutes les parties prenantes de la CTI.

Les trois membres de l'équipe présidence ont exprimé pour la période 2022-2024 leur forte volonté à inscrire leur engagement dans la continuité de la mandature précédente au service de la qualité et de l'amélioration continue des écoles et des formations d'ingénieur.

* Elisabeth CRÉPON

Elisabeth CRÉPON est membre de la CTI au titre du collège académique depuis 2016 et présidente de la CTI depuis 2018. Par ailleurs, elle est directrice d'ENSTA Paris depuis 2012 et membre du Comité exécutif de l'Institut Polytechnique de Paris depuis 2019 ; présidente du CA de l'ENTPE depuis 2019 ; membre du Conseil consultatif pour l'enseignement supérieur privé depuis 2018. Auparavant, elle était vice-présidente de la CDEFI de 2015 à 2018 ; directrice des relations extérieures de l'École polytechnique de 2003 à 2012 ; directrice de la formation et de la recherche de l'ENSTA ParisTech de 1997 à 2002 ; en charge des études amont dans le domaine des matériaux énergétiques au sein de la Direction Générale de l'Armement (DGA) de 1995 à 1997 ; en activité à *Seaflower Associates* (Boston, USA) (cabinet spécialisé dans le business development pour les entreprises innovantes) de 1994 à 1995 ; après avoir débuté sa carrière comme chargée de mission dans le domaine des biotechnologies à la direction de la recherche et de la technologie de la DGA.

Élisabeth Crépon est diplômée de l'École polytechnique (X83), ingénieur général de l'armement, docteur en chimie organique (Université Paris-Saclay).

** Jean-Louis ALLARD

Jean-Louis ALLARD est membre de la CTI au titre du collège académique (UGEI) depuis 2018 après avoir été expert CTI de 2012 à 2018.

Ingénieur en mécanique (ENIM 82) et Master grande école (NEOMA 84), l'essentiel de sa carrière s'est déroulé dans la direction d'établissements d'enseignement supérieur où il a eu l'occasion d'acquérir une expertise dans les approches compétences, les pédagogies actives, les pédagogies de l'alternance, la mise en œuvre de réformes pédagogiques à l'échelle d'institutions, l'amélioration continue et les systèmes qualité. Il est directeur de CESI Ecole d'ingénieurs depuis 2010.

*** Fabrice LOSSON

Après un mandat d'expert de la CTI de 2018 à 2020, Fabrice LOSSON est devenu membre du collège socio-économique de la CTI en 2020. De formation ingénieur (Ecole des Ponts promotion 1990), il évolue depuis 1991 dans le monde des entreprises de services du numérique (Unilog, Logica, Sopra Group puis Sopra Steria). Depuis 2016, il occupe le poste de directeur des relations avec l'enseignement supérieur à Sopra Steria.

À propos de la CTI

La Commission des titres d'ingénieur est un organisme paritaire indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les écoles d'ingénieur en vue de leur accréditation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger. La CTI évalue également les formations de bachelor des écoles d'ingénieurs en vue de l'attribution du grade de licence et décerne des labels qualité européens aux formations d'ingénieurs (EUR-ACE®, CeQuInt).

Site internet : www.cti.fr

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/company/commission-des-titres-d-ingenieur>

Contacts presse : relations.presse@cti-commission.fr